

SAS CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE VINS-SUR-CARAMY
CHEZ EDF RENOUVELABLES FRANCE - CŒUR DEFENSE – TOUR B
100, ESPLANADE DU GENERALE DE GAULLE
92 932 PARIS LA DEFENSE CEDEX



Dossier de demande d'autorisation de défrichement

**Centrale photovoltaïque de Vins-sur-Caramy –
commune de Vins-sur-Caramy – Département du Var**

Dossier présenté par :

*Monsieur David AUGEIX en qualité de Directeur Sud et Outre-mer
d'EDF Renouvelables France*

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE
EDF RENOUVELABLES FRANCE
IMMEUBLE LE GAMBETTA
11 COURS GAMBETTA – CS 70082
13182 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 5
TEL : 04.42.29.80.06

Décembre 2020

SOMMAIRE

1	- FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRIQUEMENT (CERFA N°13632*07)	2
2	- PLAN DE SITUATION (1/25 000) INDIQUANT LES TERRAINS A DEFRIQUER.....	6
3	PLAN CADASTRAL CONTENANT LES PARCELLES CONCERNEES ET LES LIMITES DE LA ZONE A DEFRIQUER	9
4	ATTESTATION DE PROPRIETE (EXTRAIT DE MATRICE CADASTRALE).....	11
5	ETUDE D'IMPACT.....	13
6	PIECE JUSTIFIANT DE L'ACCORD EXPRES DU PROPRIETAIRE DES TERRAINS EN CAUSE – MANDAT DONNE A EDF RENOUVELABLES FRANCE POUR DEPOSER LA DEMANDE DE DEFRIQUEMENT	14
7	PIECES JUSTIFIANT QUE LE REPRESENTANT LEGAL DU DEMANDEUR A QUALITE POUR PRESENTER LA DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRIQUEMENT	19
8	EXTRAIT K-BIS EDF RENOUVELABLES	28
9	EXTRAIT K-BIS EDF RENOUVELABLES FRANCE	32
10	EXTRAIT K-BIS SAS CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE VINS-SUR-CARAMY	35

1 - FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRICHEMENT (CERFA N°13632*07)

		 N° 13632*07
---	--	--

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT

Articles L.341-3, R.341-1 et suivants du code forestier
(Avant de remplir cette demande, veuillez lire attentivement la notice d'information)

Veuillez transmettre l'original de la demande avec ses pièces-jointes, à la Direction Départementale des Territoires (et de la Mer) du département principal dans lequel se situe les défrichements ou à la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) pour les DOM, selon l'une des modalités suivantes :

- 1- par courrier en recommandé avec avis de réception*
- 2- par remise sur place à la DDT(M) ou à la DAAF, contre un récépissé de dépôt*
- 3- par téléprocédure accessible par internet : <https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/cerfa.13632/>*

Si votre projet est à cheval sur plusieurs départements, il vous faudra plusieurs autorisations : vous devez transmettre dans les mêmes conditions, une copie de votre demande comportant la totalité de votre projet (sans ses pièces-justificatives), à chacun des autres départements concernés. Pour la téléprocédure, si vous avez bien renseigné dans le formulaire les départements de votre projet, ces différentes transmissions se feront automatiquement.

Dans tous les cas, veuillez conserver un exemplaire de votre demande.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

À L'USAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DES FORÊTS – NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION GRISÉE

N° DOSSIER : _____ DATE DE RÉCEPTION : |_|_|/|_|_|/|_|_|_|

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

POUR TOUS LES DEMANDEURS (la liste des pièces à joindre figure en page 3)

N° SIRET : | 5 | 2 | 9 | 0 | 6 | 7 | 6 | 3 | 9 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | ou N° PACAGE : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ou
N° NUMAGRIT* : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ou Si aucun numéro attribué, cocher la case →

*attribué par le ministère chargé de l'agriculture pour les usagers n'ayant pas de N° SIRET

POUR LES DEMANDEURS PERSONNES PHYSIQUES (joindre pièce 11, le cas échéant)

Nom, prénom du demandeur : Madame Monsieur _____
né(e) le |_|_|/|_|_|/|_|_|_| à : _____ dépt : |_|_|_| Pays : _____
Nom, prénom du représentant mandaté pour présenter la demande, le cas échéant : _____

POUR LES DEMANDEURS EN INDIVISION (joindre pièce 11)

Nom de l'indivision demandeuse : _____
Nom, prénom du représentant mandaté pour présenter la demande : Madame Monsieur _____
né(e) le |_|_|/|_|_|/|_|_|_| à : _____ dépt : |_|_|_| Pays : _____

POUR LES DEMANDEURS PERSONNES MORALES (joindre pièce 12 ou 13)

Raison sociale et type de société ou collectivité demandeuse : SAS Centrale photovoltaïque de Vins-sur-Caramy
Nom et Prénom du représentant habilité à déposer la demande : AUGÉIX David
Nom, Prénom du responsable de projet (si différent) : TRONEL Mathias

COORDONNÉES DU BÉNÉFICIAIRE DE L'AUTORISATION

Adresse du demandeur : EDF Renouvelables France, 100 Esplanade du Général de Gaulle - Cœur Défense - Tour B
Code postal : | 9 | 2 | 9 | 3 | 2 | Commune : PARIS La Défense Cedex
Coordonnées de contact du demandeur ou de son représentant ou de son responsable de projet (cocher la case correspondante) :
Téléphone : | 0 | 4 | 4 | 2 | 2 | 9 | 4 | 6 | 2 | 0 | ; | 0 | 6 | 4 | 6 | 4 | 6 | 1 | 8 | 9 | 6 |
Fixe Mobile
Mél : mathias.tronel@edf-re.fr

LA DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHER PORTE SUR LES TERRAINS SUIVANTS : (joindre pièce 1 et 2)

Dénomination de la propriété ou du massif contenant les terrains à défricher : Lieux dit « Sigmore » ; « Les plaines » ; « La plaine des cadés »

N° DÉPARTEMENT - COMMUNE	SECTION	N° PARCELLE	SURFACE DE LA PARCELLE ENTIERE	SURFACE À DÉFRICHER PAR PARCELLE	CLASSEMENT AU PLU (1)
83 – VINS-SUR-CARAMY	D	123	3 ha 4 8 a 8 0 ca (m²)	1 ha 0 4 a 7 2 ca (m²)	N
83 – VINS-SUR-CARAMY	D	759	2 9 ha 3 6 a 1 7 ca (m²)	1 3 ha 6 5 a 1 0 ca (m²)	Nco
83 – VINS-SUR-CARAMY	D	760	4 ha 5 0 a 8 0 ca (m²)	3 ha 6 3 a 1 5 ca (m²)	N
83 – VINS-SUR-CARAMY	D	761	ha 1 4 a 8 0 ca (m²)	ha 1 4 a 8 0 ca (m²)	N
83 – VINS-SUR-CARAMY	D	762	ha 1 6 a 7 5 ca (m²)	ha 1 6 a 7 0 ca (m²)	N
83 – VINS-SUR-CARAMY	D	774	1 1 ha 6 7 a 3 7 ca (m²)	1 3 ha 6 3 a 1 4 ca (m²)	N
83 – VINS-SUR-CARAMY	D	775	ha 8 4 a 8 0 ca (m²)	ha 5 0 a 0 1 ca (m²)	N
83 – VINS-SUR-CARAMY	D	776	ha 4 0 a 2 3 ca (m²)	ha 2 5 a 0 3 ca (m²)	N
83 – VINS-SUR-CARAMY	D	777	ha 4 7 a 0 0 ca (m²)	ha 2 5 a 6 0 ca (m²)	N
83 – VINS-SUR-CARAMY	D	778	ha 1 6 a 3 0 ca (m²)	ha 0 8 a 5 3 ca (m²)	N
83 – VINS-SUR-CARAMY	D	781	1 ha 5 1 a 2 5 ca (m²)	1 ha 1 1 a 8 6 ca (m²)	N
83 – VINS-SUR-CARAMY	D	782	4 ha 8 3 a 7 0 ca (m²)	1 ha 9 4 a 0 0 ca (m²)	N
83 – VINS-SUR-CARAMY	D	783	1 ha 6 0 a 3 8 ca (m²)	ha 5 4 a 9 9 ca (m²)	N
83 – VINS-SUR-CARAMY	D	785	5 ha 1 8 a 0 6 ca (m²)	ha 1 8 a 9 5 ca (m²)	N
83 – VINS-SUR-CARAMY	D	955	1 ha 9 7 a 3 7 ca (m²)	ha 1 5 a 7 5 ca (m²)	N
83 – VINS-SUR-CARAMY	D	959	7 ha 9 0 a 9 0 ca (m²)	5 ha 1 4 a 9 8 ca (m²)	N
83 – VINS-SUR-CARAMY	D	957	2 ha 7 6 a 3 8 ca (m²)	ha 1 1 a 8 5 ca (m²)	N
83 – VINS-SUR-CARAMY	D	852	1 9 ha 7 4 a 8 0 ca (m²)	ha 5 3 a 4 1 ca (m²)	N
83 – VINS-SUR-CARAMY	D	851	1 4 ha 0 9 a 6 0 ca (m²)	1 2 ha 1 9 a 8 6 ca (m²)	N
83 – VINS-SUR-CARAMY	D	871	6 ha 5 7 a 4 0 ca (m²)	5 ha 6 6 a 8 9 ca (m²)	N
83 – VINS-SUR-CARAMY	D	850	2 ha 0 6 a 4 0 ca (m²)	1 ha 6 6 a 3 6 ca (m²)	N
83 – VINS-SUR-CARAMY	D	849	1 ha 3 6 a 1 0 ca (m²)	1 ha 1 2 a 0 9 ca (m²)	N
83 – VINS-SUR-CARAMY	D	848	1 ha 3 9 a 9 0 ca (m²)	1 ha 0 3 a 8 6 ca (m²)	N
83 – VINS-SUR-CARAMY	D	847	1 ha 3 9 a 0 0 ca (m²)	ha 4 9 a 1 2 ca (m²)	N

(1) Si la commune a un Plan Local d'Urbanisme, préciser le classement de la parcelle au moment du dépôt de la demande et notamment si elle est classée en «Espace Boisé Classé» (EBC).

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Surface totale à défricher : || 5 | 5 |ha| 3 | 0 |a| 7 | 5 |ca (m²)

N° du département unique ou principal des travaux | 8 | 3 |

Autres départements concernés par les travaux : N° de département 2 | | | N° de département 3 | | |

Destination principale des terrains après défrichement (pour les destinations agricoles, préciser prairie, culture, vigne,...): _____

L'objet du défrichement est la création d'une centrale photovoltaïque au sol

Projet nécessitant un permis de construire (cocher la case si "oui") :

PROPRIÉTAIRE DES TERRAINS À DÉFRICHER ET SES AYANTS DROIT : (joindre pièce 3 et 7 si ayants droit)

NOM ET PRÉNOM OU RAISON SOCIALE	QUALITÉ (indivisaire, usufruitier, nu-propriétaire,...)	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Commune de Vins-sur-Caramy	Propriétaire	Mairie de Vins-sur-Caramy Place de l'Eglise, 83170 Vins-sur-Caramy	04 94 37 00 40

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE (ARTICLE R.341-1 DU CODE FORESTIER)			
N°	Pièces	Dans quels cas fournir cette pièce ?	Pièce jointe
1	Plan de situation (extrait de carte au 1/25000 ^{ème} ou au 1/50000 ^{ème}) localisant les terrains à défricher et la commune la plus proche ;	Tous demandeurs	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Le ou les extraits des feuilles du plan cadastral contenant les parcelles concernées et précisant l'emprise des surfaces à défricher pour les besoins du projet (emprise du bâti, des aires de travail, des accès et stationnements, des réseaux de raccordement,...) ;	Tous demandeurs	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Attestation de propriété (relevé de propriété de moins de 6 mois délivré par les Services des Impôts Fonciers ou acte notarié à jour) ;	Tous demandeurs	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Échéancier prévisionnel des travaux de défrichement ;	Exploitant de carrière	<input type="checkbox"/>
Projets susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement :			
5	Évaluation des incidences Natura 2000. Cette évaluation peut être intégrée à l'étude d'impact ou à la demande d'examen au cas par cas ;	Défrichement impactant ou susceptible d'impacter un site Natura 2000	<input checked="" type="checkbox"/>
6	• Décision de l'Autorité environnementale portant dispense de la réalisation d'une étude d'impact ; ou dans le cas contraire : • Etude d'impact ;	Défrichement de 0,5 ha à moins de 25 ha	<input type="checkbox"/>
7	Étude d'impact ;	Défrichement à partir de 25 ha	<input checked="" type="checkbox"/>
Pièces justifiant de la maîtrise foncière des terrains :			
8	Les pièces justifiant de l'accord exprès du propriétaire des terrains (ou de son représentant mandaté) si ce dernier n'est pas le demandeur ;	Demandeurs non propriétaires (hors cas des pièces 9 et 10)	<input checked="" type="checkbox"/>
9	Copie de la déclaration d'utilité publique ;	Si le demandeur peut bénéficier de l'expropriation pour cause d'utilité publique	<input type="checkbox"/>
10	Accusé de réception de l'envoi au propriétaire de la demande d'autorisation de défrichement ;	Si le demandeur bénéficie d'une servitude pour le transport ou la distribution d'énergie prévue au 1° du R341-1 du code forestier	<input type="checkbox"/>
Habilitation du signataire à déposer la demande :			
11	Mandat autorisant le mandataire à déposer la demande ;	Particuliers non propriétaires, Indivisions	<input type="checkbox"/>
12	L'acte autorisant le représentant qualifié de la personne morale à déposer la demande (Délibération du conseil d'administration, extrait Kbis de moins de 6 mois,...) ;	Personne morale autre qu'une collectivité	<input checked="" type="checkbox"/>
13	Délibération de l'assemblée délibérante autorisant son représentant à déposer la demande ;	Collectivité	<input type="checkbox"/>

ENGAGEMENTS ET SIGNATURE

Je soussigné (nom et prénom) : **AUGEIX David**

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Au nom du demandeur indiqué en page 1 et pour son compte, je demande l'autorisation de procéder au défrichement des parcelles indiquées page 2 conformément au plan de délimitation joint à ma demande (pièce 2) et m'engage à respecter les conditions qui seront subordonnées à cette autorisation.

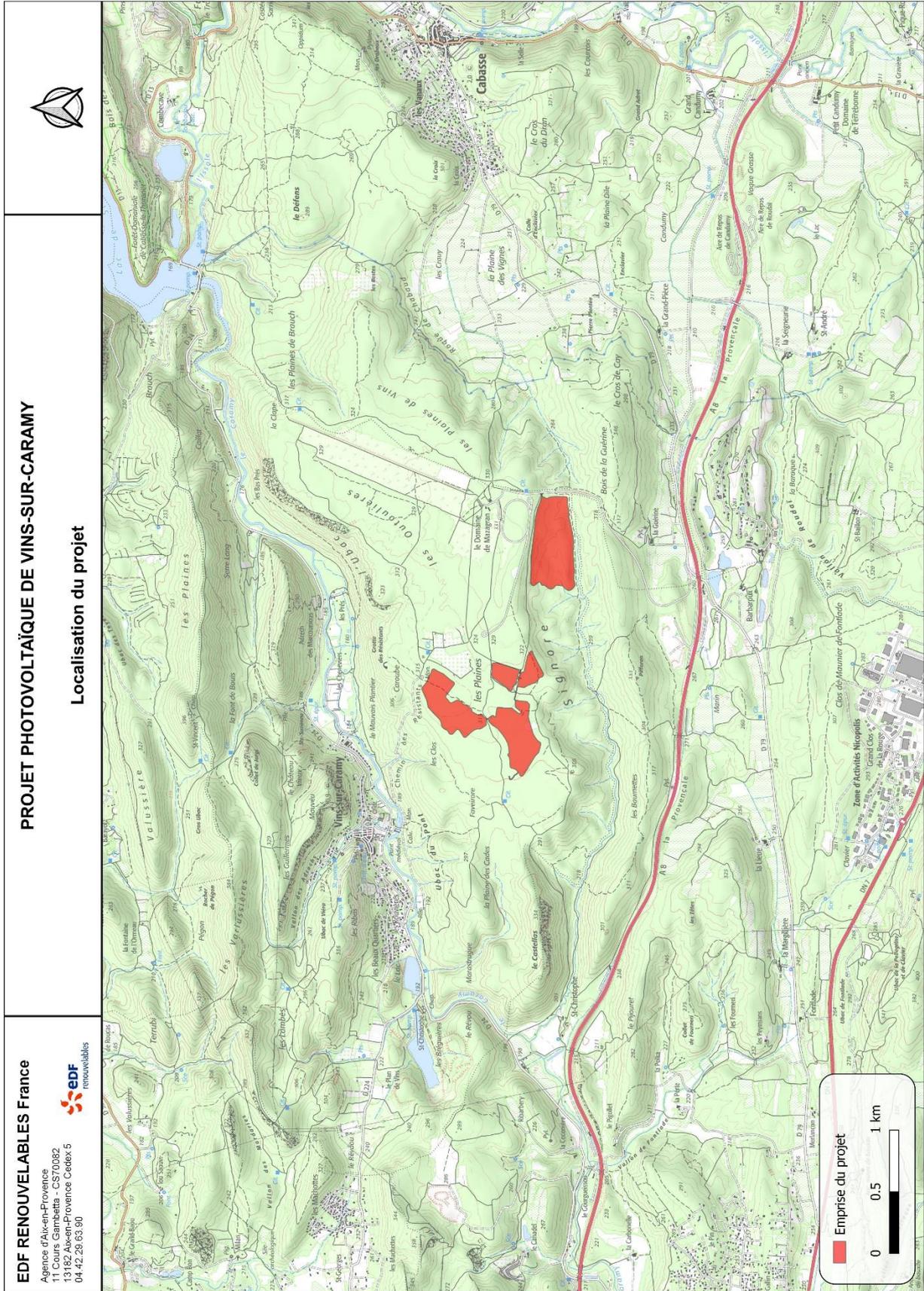
Fait le | 0 | 8 | / | 1 | 2 | / | 2 | 0 | 2 | 0 |

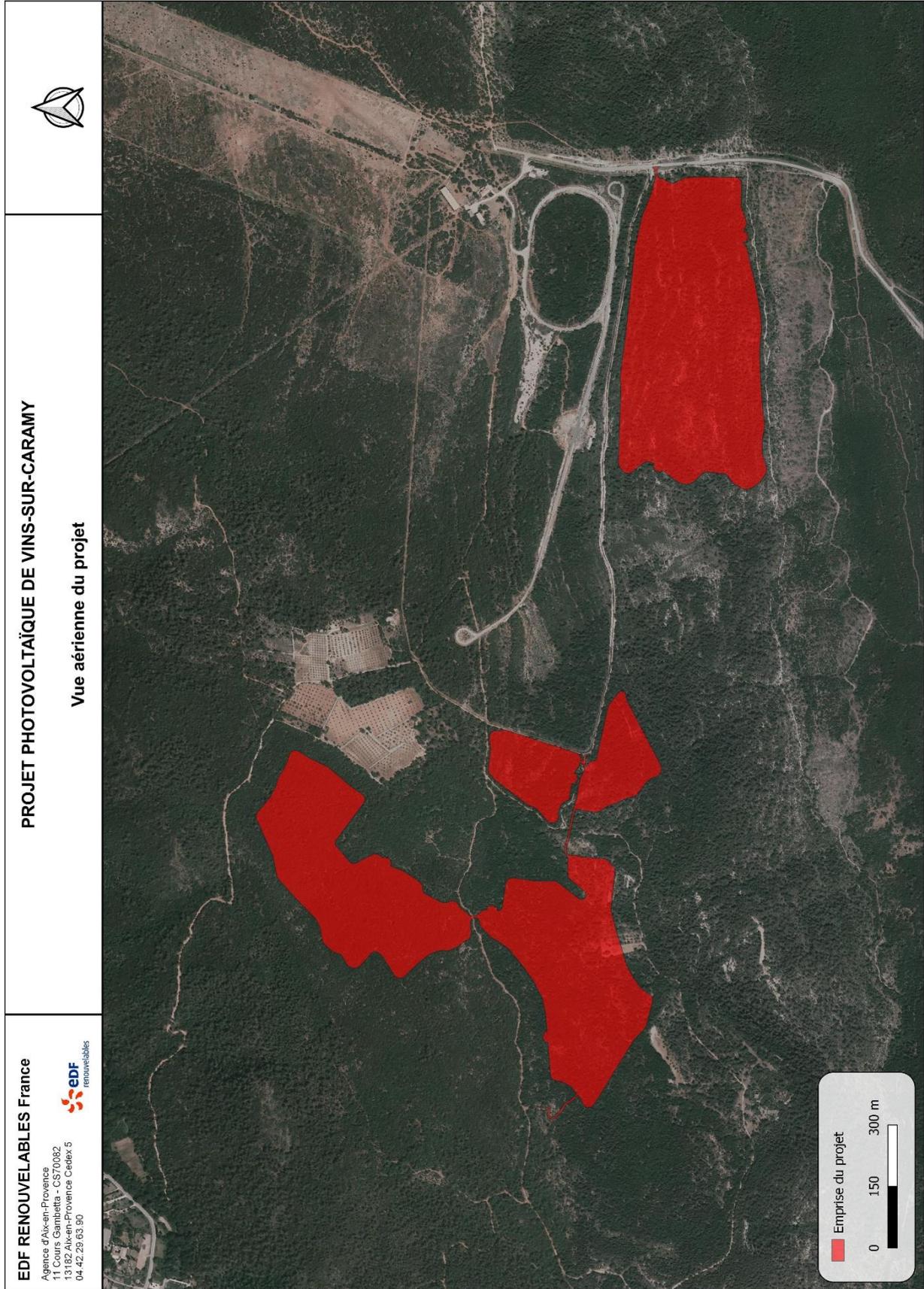
cachet (le cas échéant) et signature du demandeur

MENTIONS LÉGALES

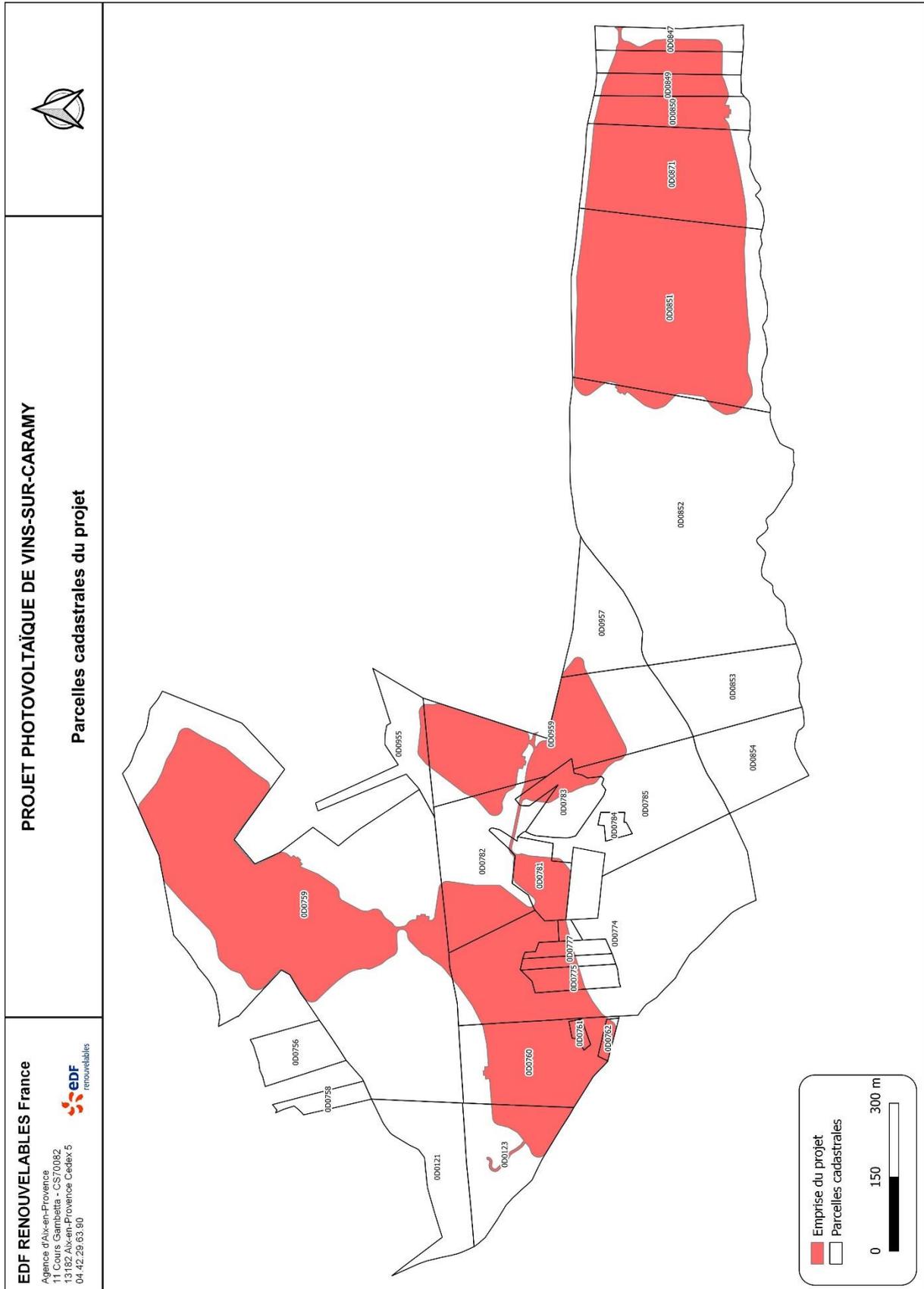
La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

2 - PLAN DE SITUATION (1/25 000) INDIQUANT LES TERRAINS A DEFRICHER





3 PLAN CADASTRAL CONTENANT LES PARCELLES CONCERNEES ET LES LIMITES DE LA ZONE A DEFRICHER



4 ATTESTATION DE PROPRIETE (EXTRAIT DE MATRICE CADASTRALE)

ANNEE DE MAJ		2016	DEP DIR	83 0	COM	151 VINS-SUR-CARAMY	ROLE	A	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ				NUMÉRO COMMUNAL		+00004							
Propriétaire			PBDJPB			COMMUNE DE VINS SUR CARAMY																
83170 VINS-SUR-CARAMY																						
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS										PROPRIÉTÉS NON BATIES						LIVRE FONCIER						
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CLASSE	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuille	
86	D	123		SIGMORE	B055		1	A		BR	01		3 48 80	5,86	A TA				5,86	100		
															C TA				1,17	20		
															GC TA				1,17	20		
99	D	759		LA PLAINE DES CADES	B044		1	A		BR	01		29 36 17	49,35	A TA			49,35	100			
															C TA				9,87	20		
															GC TA				9,87	20		
86	D	760		LES PLAINES	B045		1	A		BR	01		4 50 80	7,59	A TA			7,59	100			
															C TA				1,52	20		
															GC TA				1,52	20		
86	D	761		LES PLAINES	B045		1	A		T	03		14 80	5,56	A TA			5,56	100			
															C TA				1,11	20		
															GC TA				1,11	20		
86	D	762		LES PLAINES	B045		1	A		T	04		16 75	2,09	A TA			2,09	100			
															C TA				0,42	20		
															GC TA				0,42	20		
86	D	774		LES PLAINES	B045		1	A		BR	01		11 67 37	19,63	A TA			19,63	100			
															C TA				3,93	20		
															GC TA				3,93	20		
86	D	775		LES PLAINES	B045		1	A		VI	03		84 80	28,55	A TA			28,55	100			
															C TA				5,71	20		
															GC TA				5,71	20		
86	D	776		LES PLAINES	B045		1	A		T	03		40 23	15,11	A TA			15,11	100			
															C TA				3,02	20		
															GC TA				3,02	20		
86	D	777		LES PLAINES	B045		1	A		T	03		47 00	17,65	A TA			17,65	100			
															C TA				3,53	20		
															GC TA				3,53	20		
86	D	778		LES PLAINES	B045		1	A		T	04		16 30	2,05	A TA			2,05	100			
															C TA				0,41	20		
															GC TA				0,41	20		
86	D	781		LES PLAINES	B045		1	A		T	04		1 51 25	18,94	A TA			18,94	100			
															C TA				3,79	20		
															GC TA				3,79	20		
86	D	782		LES PLAINES	B045		1	A		BR	01		4 83 70	8,12	A TA			8,12	100			
															C TA				1,62	20		
															GC TA				1,62	20		
86	D	783		LES PLAINES	B045		1	A		T	04		1 60 38	20,08	A TA				20,08	100		
86	D	785		LES PLAINES	B045		1	A		BR	01		5 18 06	8,71	A TA				8,71	100		
															C TA				1,74	20		
															GC TA				1,74	20		
99	D	847		SIGMORE	B055		1	A		BT	02		1 39 00	0,91	A TA			0,91	100			
															C TA				0,18	20		
															GC TA				0,18	20		
99	D	848		SIGMORE	B055		1	A		BT	02		1 39 90	0,91	A TA			0,91	100			
															C TA				0,18	20		
															GC TA				0,18	20		
99	D	849		SIGMORE	B055		1	A		BT	02		1 36 10	0,88	A TA			0,88	100			
															C TA				0,18	20		
															GC TA				0,18	20		
99	D	850		SIGMORE	B055		1	A		BT	02		2 06 40	1,34	A TA			1,34	100			
															C TA				0,27	20		
															GC TA				0,27	20		
86	D	851		SIGMORE	B055		1	A		BT	02		14 09 60	9,12	A TA			9,12	100			
															C TA				1,82	20		
															GC TA				1,82	20		
86	D	852		SIGMORE	B055		1	A		BT	02		19 74 80	12,76	A TA			12,76	100			
															C TA				2,55	20		
															GC TA				2,55	20		
86	D	871		SIGMORE	B055	0851	1	A		BT	02		6 57 40	4,25	A TA			4,25	100			
															C TA				0,85	20		
															GC TA				0,85	20		
	D	955		LES PLAINES	B045	0802	1	A		BR	01		1 97 37	3,32	A TA			3,32	100			
															C TA				0,66	20		
															GC TA				0,66	20		
86	D	957		LES PLAINES	B045	0788	1	A		BR	01		2 76 38	4,65	A TA			4,65	100			
															C TA				0,93	20		
															GC TA				0,93	20		
86	D	959		LES PLAINES	B045	0786	1	A		BR	01		7 90 90	13,3	A TA			13,3	100			
															C TA				2,66	20		
															GC TA				2,66	20		

5 ETUDE D'IMPACT

L'étude d'impact est jointe au dossier de demande d'autorisation de défrichement.

Elle intègre le résumé non technique et l'évaluation des incidences Natura 2000.

6 PIECE JUSTIFIANT DE L'ACCORD EXPRES DU PROPRIETAIRE DES TERRAINS EN CAUSE – MANDAT DONNE A **EDF** RENOUVELABLES FRANCE POUR DEPOSER LA DEMANDE DE DEFRIQUEMENT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2019 – 0011**

ANNULE ET REMPLACE

Nombre de Conseillers	L'an Deux Mil Dix-Neuf	
En exercice :	14	Le Lundi Vingt-Huit Janvier à Dix-Sept heures trente
Présents :	11	Le Conseil Municipal de la commune de Vins-sur-Caramy dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Christian RIOLI, Maire,
Votants :	13	
Date de la convocation : 24 Janvier 2019		

PRÉSENTS : C. ANDREINI, D. BOLAY, J-L BONNET, D. CHAFFAUT, H. DECHERF, J-P ESCAFFRE, S. GUILLARD, E. JACCOUMET, P. LEROYER, C. MOUTON.

ABSENTS EXCUSÉS : R. CHARLES a donné procuration à H. DECHERF, C. RICHARD a donné procuration à E. JACCOUMET.

ABSENTS NON EXCUSÉS : P. ROUX.

OBJET : **Projet de création d'un parc photovoltaïque.**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet d'une centrale photovoltaïque sur le Territoire de la Commune proposé par la Société EDF Renouvelables France.

Conformément à l'article L2121-12 du CGCT, une note de synthèse explicative a préalablement été adressée à l'ensemble des membres du Conseil Municipal avec la convocation au présent Conseil Municipal.

Les membres du Conseil Municipal parcourent ensemble la promesse de bail proposée par la société EDF Renouvelables France.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et, après en avoir délibéré, (13 voix pour, 0 voix contre)

- 1) émet un avis favorable pour que la société EDF Renouvelables France étudie la possibilité d'implanter une Centrale Photovoltaïque sur les parcelles ci-après listées dans le tableau :

Commune	Code Postal	Lieudit	Section	N°	Surf (en m ²)
Vins-sur-Caramy	83170	La plaine des cades	D	121	32800
Vins-sur-Caramy	83170	Sigmore	D	123	34880
Vins-sur-Caramy	83170	Les Clos	D	756	1520
Vins-sur-Caramy	83170	Les Clos	D	758	6267
Vins-sur-Caramy	83170	La Plaine des cades	D	759	293617 (pour partie)
Vins-sur-Caramy	83170	Les plaines	D	760	45080
Vins-sur-Caramy	83170	Les plaines	D	761	1480
Vins-sur-Caramy	83170	Les plaines	D	762	1675
Vins-sur-Caramy	83170	Les plaines	D	774	116737
Vins-sur-Caramy	83170	Les plaines	D	775	8480
Vins-sur-Caramy	83170	Les plaines	D	776	4023
Vins-sur-Caramy	83170	Les plaines	D	777	4700
Vins-sur-Caramy	83170	Les plaines	D	778	1630
Vins-sur-Caramy	83170	Les plaines	D	781	15125
Vins-sur-Caramy	83170	Les plaines	D	782	48370
Vins-sur-Caramy	83170	Les plaines	D	783	16038
Vins-sur-Caramy	83170	Les plaines	D	784	2800
Vins-sur-Caramy	83170	Les plaines	D	785	51806
Vins-sur-Caramy	83170	Sigmore	D	847	13900
Vins-sur-Caramy	83170	Sigmore	D	848	13990
Vins-sur-Caramy	83170	Sigmore	D	849	13610
Vins-sur-Caramy	83170	Sigmore	D	850	20640
Vins-sur-Caramy	83170	Sigmore	D	851	140960
Vins-sur-Caramy	83170	Sigmore	D	852	197480
Vins-sur-Caramy	83170	Sigmore	D	853	36960
Vins-sur-Caramy	83170	Sigmore	D	854	29480
Vins-sur-Caramy	83170	Sigmore	D	871	65740
Vins-sur-Caramy	83170	Les plaines	D	955	79090
Vins-sur-Caramy	83170	Les plaines	D	957	27638
Vins-sur-Caramy	83170	Les plaines	D	959	79090

- 2) Autorise Monsieur le Maire à signer avec la société EDF Renouvelables France tout document afférent au projet et notamment les promesses de bail et de constitution de servitudes relatives au projet.
- 3) Autorise la société EDF Renouvelables France à emprunter dans le cadre de la réalisation et de l'exploitation du projet de Centrale Photovoltaïque :
- Les chemins ruraux appartenant à la commune.
 - Les voies publiques.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Christian RIOLI
Maire de Vins



Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le :

Publié ou notifié
le :

Autorisation et Pouvoirs

Nous soussignés :

1°) Agissant en qualité de propriétaire :

La commune de Vins-sur-Caramy (83170), dans le département du Var, représentée par son Maire, Monsieur Christian RIOLI, dûment habilité aux présentes en vertu des pouvoirs conférés par son Conseil Municipal à l'issue d'une délibération favorable dudit Conseil Municipal n° 2019-044 dont une copie figure en annexe, jointe aux présentes,

Autorisons

EDF Renouvelables France, société par actions simplifiée au capital de 100 500 000 Euros, dont le siège social est Paris La Défense Cedex (92932), Cœur Défense – Tour B – 100 Esplanade du Général de Gaulle, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n° B 434.689.915

Et, toute société qui lui soit affiliée en charge du développement de projets de construction de centrales photovoltaïques.

A réaliser toutes les démarches administratives nécessaires à l'implantation d'une centrale photovoltaïque et notamment demande de permis de construire, dépôt du dossier à l'appel d'offres CRE (si compatible avec le cahier des charges), demande d'autorisation de défrichement le cas échéant et réalisation des démarches pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement diverses.

Et toute autre démarche nécessaire à la mise en place d'une centrale photovoltaïque, concernant nos terrains ci-dessous définis :

Commune	Code Postal	Lieudit	Section	N°	Surf (en m²)
Vins-sur-Caramy	83170	La plaine des cades	D	121	32800
Vins-sur-Caramy	83170	Sigmore	D	123	34880
Vins-sur-Caramy	83170	Les Clos	D	756	1520
Vins-sur-Caramy	83170	Les Clos	D	758	6267
Vins-sur-Caramy	83170	La Plaine des cades	D	759	293617 (pour partie)
Vins-sur-Caramy	83170	Les plaines	D	760	45080
Vins-sur-Caramy	83170	Les plaines	D	761	1480
Vins-sur-Caramy	83170	Les plaines	D	762	1675
Vins-sur-Caramy	83170	Les plaines	D	774	116737
Vins-sur-Caramy	83170	Les plaines	D	775	8480
Vins-sur-Caramy	83170	Les plaines	D	776	4023
Vins-sur-Caramy	83170	Les plaines	D	777	4700
Vins-sur-Caramy	83170	Les plaines	D	778	1630
Vins-sur-Caramy	83170	Les plaines	D	781	15125
Vins-sur-Caramy	83170	Les plaines	D	782	48370
Vins-sur-Caramy	83170	Les plaines	D	783	16038
Vins-sur-Caramy	83170	Les plaines	D	784	2800
Vins-sur-Caramy	83170	Les plaines	D	785	51806
Vins-sur-Caramy	83170	Sigmore	D	847	13900
Vins-sur-Caramy	83170	Sigmore	D	848	13990
Vins-sur-Caramy	83170	Sigmore	D	849	13610
Vins-sur-Caramy	83170	Sigmore	D	850	20640
Vins-sur-Caramy	83170	Sigmore	D	851	140960
Vins-sur-Caramy	83170	Sigmore	D	852	197480
Vins-sur-Caramy	83170	Sigmore	D	853	36960
Vins-sur-Caramy	83170	Sigmore	D	854	29480
Vins-sur-Caramy	83170	Sigmore	D	871	65740
Vins-sur-Caramy	83170	Les plaines	D	955	79090
Vins-sur-Caramy	83170	Les plaines	D	957	27638
Vins-sur-Caramy	83170	Les plaines	D	959	79090

CR

SP

Soit au total 30 parcelles.

Cette autorisation est valable 5 ans à compter de la date de signature (sauf prorogation de 2 ans).

Fait le 28.02.2019, à VINS / CARAMY

Pour servir et faire valoir ce que de droit.

Signatures :



Paraphes :

Propriétaires dit « le Promettant »	EDF Renouvelables France dit « le Bénéficiaire »
CR	SP

Page | 12

**7 PIÈCES JUSTIFIANT QUE LE REPRESENTANT
LEGAL DU DEMANDEUR A QUALITE POUR
PRESENTER LA DEMANDE D'AUTORISATION DE
DEFRICHEMENT**

**DECISION PORTANT DELEGATION DE POUVOIRS ET DE
RESPONSABILITES AU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT EN CHARGE DES
ACTIVITES TERRESTRES –
EDF RENOUVELABLES FRANCE**

Je soussigné, Bruno BENSASSON, agissant en ma qualité de Président Directeur Général d'EDF Renouvelables, société nommée en qualité de Président de la société EDF Renouvelables France, société par actions simplifiée au capital de 100.500.000 euros, dont le siège est à Cœur Défense – Tour B – 100, Esplanade du Général de Gaulle, 92 933 Paris La Défense, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 434 689 915,

J'ai constaté que la taille de la société EDF Renouvelables France, le développement de ses activités et la dispersion géographique de ses sites, ne me permettent pas, compte tenu des autres activités du groupe EDF Renouvelables, d'assurer un contrôle effectif des procédures internes et de veiller à la rigoureuse application des règles en vigueur.

C'est pourquoi, j'ai décidé de vous déléguer, dans le cadre de vos attributions et aux conditions ci-après définies, une partie de mes pouvoirs. En votre qualité de Directeur Général Adjoint en charge des activités terrestres d'EDF Renouvelables France, vous êtes responsable entre autre des activités suivantes en France : l'éolien, le photovoltaïque au sol et flottant et le stockage d'énergie. Dans ces domaines, vous supervisez et êtes responsable notamment de :

- la prévention des risques pour la sécurité des personnes placées sous votre autorité ;
- l'organisation des projets tant en ce qui concerne la phase de développement que le planning de réalisation ou le financement de la construction et la performance ;
- la compétence de maître d'ouvrage des projets en phase de construction développés par EDF Renouvelables France ;
- la mise en œuvre des actions permettant d'assurer la sûreté des ouvrages de production éolienne, photovoltaïque et de stockage d'énergie d'EDF Renouvelables France (ainsi que les ouvrages de raccordement qui y sont rattachés) (les « Ouvrages de Production »), ainsi que l'évaluation des risques qui pourraient survenir en cours d'exploitation et la définition des politiques adaptées et du contrôle de leur mise en œuvre, tant sur le plan technique que managérial ;
- l'amélioration de la disponibilité des Ouvrages de Production dans les meilleures conditions de sécurité, de qualité, de délai et de coût.

Pour l'exercice de ces missions, je vous délègue les pouvoirs suivants, tant au nom et pour le compte d'EDF Renouvelables France qu'au nom et pour le compte de(s) société(s) de projet dont EDF Renouvelables France est Présidente, en France et sur le périmètre des activités qui vous sont rattachées, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires et des procédures applicables au groupe EDF Renouvelables et notamment celles concernant le budget, les achats et les investissements :

1. Concernant le fonctionnement général des services placés sous votre autorité

- Prendre toute décision d'organisation des services placés sous votre autorité ; prendre toute décision individuelle, en liaison avec la Direction des Ressources Humaines du groupe EDF Renouvelables, relative au recrutement, à la nomination, à la gestion, à la formation, à la rémunération, à la discipline et le cas échéant au licenciement, des personnels placés sous votre autorité ; dans ce cadre, signer les contrats de travail des personnels placés sous votre autorité ;
- Définir et mettre en œuvre les actions de prévention des risques pour protéger la santé et assurer la sécurité des personnels d'EDF Renouvelables France travaillant sous votre autorité ; à ce titre, prendre toute disposition nécessaire et donner toute instruction qui s'impose aux fins que soit respectée la

1
BB M

réglementation applicable en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail.

2. Concernant les pouvoirs d'action en justice

- Agir, tant au nom d'EDF Renouvelables France qu'au nom de(s) société(s) de projet dont EDF Renouvelables France est Présidente, avec l'accord du Directeur Juridique du groupe EDF Renouvelables Energies Nouvelles ou de l'un de ses délégués, devant toutes juridictions ou instances arbitrales dans les matières qui entrent dans les compétences des services placés sous votre autorité ;
- A cet effet, avec l'accord du Directeur Juridique du groupe EDF Renouvelables ou de l'un de ses délégués, faire tous actes utiles, y compris déposer plainte, avec ou sans constitution de partie civile, effectuer les actes relatifs à l'exécution des décisions de justice ; signer toutes transactions au sens des articles 2044 et suivants du code civil.

3. Concernant les fonctions de représentation

- Représenter EDF Renouvelables France auprès de toutes sociétés dans lesquelles EDF Renouvelables France détient des participations, établissements, associations, syndicats, groupements ou organismes divers dont l'activité rentre dans vos missions ; prendre part en qualité d'actionnaire, à toutes assemblées générales, à toutes décisions d'associés, à tous conseils d'administration ou de surveillance, comités et réunions de quelque nature qu'ils soient, formuler toutes propositions, prendre part à toute délibération, émettre tous avis et tous votes, donner ou refuser quitus ou approbation ;
- Représenter EDF Renouvelables France dans sa fonction de Présidente de(s) société(s) de projet dans lesquelles EDF Renouvelables France détient des participations et dont EDF Renouvelables France est Présidente et dont l'activité entre dans vos missions ; à ce titre, prendre toutes les décisions au nom de(s) société(s) de projet dans les limites visées dans la présente délégation.

4. Concernant les Ouvrages de Production

- Dans la limite d'un plafond de 10 M€ par opération, prendre toutes dispositions nécessaires concernant les Ouvrages de Production dépendant des services placés sous votre autorité, tant au nom d'EDF Renouvelables France qu'au nom de(s) société(s) de projet dont EDF Renouvelables France est Présidente, en vue de :
 - o assurer le développement, la construction, et l'exploitation des Ouvrages de Production ;
 - o obtenir une autorisation, un accord, une décision ou une approbation concernant le développement, la construction et l'exploitation des Ouvrages de Production ; faire tous actes à l'égard de l'administration et des tiers notamment au titre de la réglementation administrative et/ou environnementale applicable ;
 - o signer toute demande de certificat de projet, demande de permis de construire, demande d'autorisation d'exploiter, demande d'autorisation unique, déclaration préalable, demande « au cas par cas », demande d'autorisation de défrichement, demande de dérogation « CNPN », demande de certificat ouvrant droit à l'obligation d'achat, demande de contrat d'achat d'électricité, ou toute autre demande nécessaire à l'obtention des autorisations nécessaires au développement, la construction ou à l'exploitation d'un Ouvrage de Production ;

2

BB 

- négocier et signer tout accord de confidentialité ;
 - négocier et signer tout contrat relatif à l'accès aux réseaux de transport et de distribution, faire tous actes et notamment toutes déclarations à cet effet ;
 - participer à tout appel d'offres, négocier et signer tout contrat en vue de la vente d'électricité, seul ou en groupement, faire tous actes à cet effet et notamment toutes déclarations à cet effet, et signer tous accords s'y rapportant ;
 - négocier et signer tout contrat relatif au financement des Ouvrages de Production, en ce compris les opérations dites de « financement participatif », faire tous actes et notamment toutes déclarations à cet effet ;
 - négocier et signer tout contrat relatif à la maîtrise foncière des projets suivant les modèles validés par la Direction Juridique du groupe EDF Renouvelables, notamment les promesses de bail, les accords de prestations de services portant sur la prospection foncière et les baux ;
 - négocier et signer tout contrat en vue de la mise en place de mesures d'accompagnements et/ou mesures compensatoires dans le cadre du développement de l'Ouvrage de Production ;
 - mettre en œuvre les actions pour assurer la sûreté des Ouvrages de Production, en coordination avec la Direction Industrie du groupe EDF Renouvelables tant en phase de construction que d'exploitation (hors situation où l'exploitant est en charge de la gestion des risques), en appliquant les mesures de sécurité adaptées pour ce type d'ouvrage, notamment en auditant périodiquement les mesures de sécurité des prestataires intervenant sur les Ouvrages de Production ; faire tous actes et notamment toutes déclarations à cet effet, y compris la suspension de toute intervention présentant des risques pour les personnes présentes sur site ;
 - mettre en œuvre les actions pour assurer la garde et la supervision des Ouvrages de Production appartenant à EDF Renouvelables France et faire constater tous délits et contraventions ;
 - négocier, en coordination avec la Direction Industrie du groupe EDF Renouvelables, et signer tous contrats de travaux, de fournitures ou de services liés au développement, à la construction ou à l'exploitation des Ouvrages de Production ; effectuer toute commande d'exécution s'intégrant dans tout marché-cadre lié au développement, à la construction et l'exploitation des Ouvrages de Production ;
 - négocier et signer tous actes et contrats se rapportant à des partenariats, cession et acquisition, dans le domaine des activités qui vous sont rattachées y compris tous accords d'exclusivité s'y rapportant ; à cet effet, mettre à disposition les moyens humains et matériels d'EDF Renouvelables France ;
 - négocier et signer tout contrat relatif à l'exploitation et la maintenance des Ouvrages de Production (en ce inclus les contrats relatifs à la gestion d'actifs, à la gestion administrative, ainsi qu'à toutes les obligations au titre de l'exploitation des Ouvrages de Production, dont les obligations environnementales) ;
 - négocier et signer tous contrats en vue de fournir des prestations de services correspondant à votre domaine d'activités ; à cet effet, mettre à disposition les moyens humains et matériels d'EDF Renouvelables France ;
- Faire tous actes d'exécution des contrats visés au présent article 4 ; engager les dépenses y afférentes.

3
BB M

5. Concernant le patrimoine mobilier

- Prendre toute mesure en vue de développer et protéger la propriété intellectuelle d'EDF Renouvelables France, en liaison avec la Direction Juridique du groupe EDF Renouvelables ;
- Acquérir, vendre ou échanger tous biens et droits mobiliers de toute nature, notamment tous brevet d'invention, marques, dessins et modèles, par tous moyens ;
- Vendre tous biens désaffectés de l'actif mobilier et tout matériel stocké ne présentant plus d'utilité.

6. Concernant les achats tertiaires (c'est-à-dire autres que ceux visés à l'article 4)

- Dans la limite d'un plafond de 150.000 € HT par commande, négocier, en liaison avec le Secrétariat Général du groupe EDF Renouvelables, et signer tous contrats ;
- Effectuer toute commande d'exécution s'intégrant dans tout marché cadre, dans la limite d'un plafond de 150.000 € HT par commande ;
- Faire tous actes d'exécution normale des contrats visés au présent paragraphe ; engager les dépenses afférentes à ces contrats.

7. Concernant les actions de mécénat et de parrainage dans le cadre du développement des projets

- Dans la limite d'un plafond de 25.000 € par opération pour les mécénats et pour les parrainages, négocier et signer tous contrats ;
- Faire tous actes d'exécution normale des contrats visés au présent paragraphe ; engager les dépenses afférentes à ces contrats.

8. Concernant le domaine financier

- Signer tout document jugé nécessaire par les institutions bancaires afin d'ouvrir et de faire fonctionner les comptes bancaires ouverts tant au nom d'EDF Renouvelables France qu'au nom de(s) société(s) de projet dont EDF Renouvelables France est Présidente ;
- Payer et recevoir toutes sommes, exiger toutes sommes dues à tant au nom d'EDF Renouvelables France qu'au nom de(s) société(s) de projet dont EDF Renouvelables France est Présidente à quelque titre que ce soit ; à cet effet, signer toute pièce de trésorerie ;
- En dehors des opérations visées à l'article 7, verser toutes cotisations et participations à toutes associations jusqu'à 25.000 € par opération ;
- Faire tous actes en vue du recouvrement amiable des créances dues tant à EDF Renouvelables France qu'au(x) société(s) de projet dont EDF Renouvelables France est Présidente ; le cas échéant, décider d'abandonner tout ou partie desdites créances jusqu'à un montant maximum de 25.000 € par opération ;
- Retirer toutes marchandises en consignation de douane ; faire toutes déclarations, prendre tous engagements et signer tous documents à cet effet ; acquitter tous droits, demander tous dégrèvements.

*

⁴
BB M

**

D'une façon générale et aux effets ci-dessus :

- Subdéléguer une partie de vos pouvoirs à vos collaborateurs, ceci avec ou sans faculté de subdélégation ;
- Déléguer votre signature ;
- Désigner l'un de vos collaborateurs pour vous remplacer en cas d'absence ou d'empêchement.

Je vous rappelle les devoirs et responsabilités qui vous incombent en contrepartie de ces pouvoirs :

- Me tenir informé périodiquement et aussi souvent que nécessaire de l'exécution des tâches accomplies en vertu de la présente délégation de pouvoirs et veiller à son utilisation à bon escient ;
- Veiller au respect des lois et réglementations de tous ordres applicables aux activités relevant de vos attributions grâce à la veille réglementaire mise à disposition par le groupe EDF Renewelables, et notamment prendre toutes dispositions et donner toutes instructions qui s'imposent aux fins que soient respectées la législation et la réglementation relative à la protection de l'environnement ;
- Veiller au respect de la charte éthique et des valeurs du groupe EDF Renewelables et vous assurer de leur connaissance et de leur respect par vos collaborateurs.

La présente délégation est accordée pour la durée de vos fonctions de Directeur Général Adjoint en charge des activités terrestres d'EDF Renewelables France et pour une durée qui, en tout état de cause, ne saurait excéder celle de mes propres pouvoirs.

L'exercice des pouvoirs dévolus au titre de la présente délégation est susceptible d'engager votre responsabilité, et notamment votre responsabilité pénale.

La présente délégation annule et remplace toute éventuelle délégation antérieure sur le même périmètre de responsabilité.

Fait à Paris La Défense, le 23 janvier 2019 en deux exemplaires,

Bruno BENSASSON
Président Directeur Général d'EDF Renewelables¹
Président d'EDF Renewelables France

*Bon pour délégation
de pouvoirs*

Nicolas Couderc
Directeur Général Adjoint²

*Bon pour acceptation de pouvoirs
et de responsabilités.*

¹ Faire précéder la signature par la mention manuscrite « Bon pour délégation de pouvoirs »

² Faire précéder la signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoirs et de responsabilités »

**DECISION PORTANT DELEGATION DE POUVOIRS ET DE RESPONSABILITES AU
DIRECTEUR REGIONAL SUD ET OUTRE MER – ACTIVITES TERRESTRES EDF
RENOUVELABLES FRANCE**

EXTRAIT

Je soussigné, Nicolas Couderc, agissant en ma qualité de Directeur Général Adjoint en charge des activités terrestres de la société EDF Renouvelables France, société par actions simplifiée au capital de 100.500.000 euros, dont le siège est à Cœur Défense – Tour B – 100, Esplanade du Général de Gaulle, 92 933 Paris La Défense, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 434 689 915, dûment habilité par délégation de pouvoirs et de responsabilité en date du 23 janvier 2019,

J'ai constaté que la taille de la société EDF Renouvelables France, le développement de ses activités et la dispersion géographique de ses sites, ne me permettent pas d'assurer un contrôle effectif des procédures internes et de veiller à l'application des règles en vigueur.

C'est pourquoi, j'ai décidé de vous déléguer, dans le cadre de vos attributions et aux conditions ci-après définies, une partie de mes pouvoirs. En votre qualité de Directeur Régional Sud¹ et Outre-mer² concernant les activités terrestres d'EDF Renouvelables France, vous êtes responsable du développement et de la mise en œuvre des projets éoliens, photovoltaïques au sol et flottant et de stockage d'énergie (ainsi que les ouvrages de raccordement qui y sont rattachés) (les « Projets ») jusqu'à leur réception provisoire dans les meilleures conditions de sécurité, de qualité, de délai et de coût pour la région Sud en France métropolitaine, en Corse et en Outre-mer (Corse et Outre-mer constituent conjointement les « Zones Non Interconnectées » ou « ZNI »). Dans ces domaines, vous supervisez et êtes responsable de :

- la prévention des risques pour la sécurité des personnes placées sous votre autorité,
- l'organisation des Projets tant en ce qui concerne la phase de développement que le planning de réalisation et ce dernier en accord avec la Direction *Owner's Representative* d'EDF Renouvelables France,
- la compétence de maître d'ouvrage des Projets en phase de construction développés par EDF Renouvelables France et ce en accord avec la Direction *Owner's Representative* d'EDF Renouvelables France,

ces responsabilités prenant fin pour chaque Projet à la réception provisoire du Projet et à son transfert à la Gestion d'Actifs d'EDF Renouvelables France.

Pour l'exercice de ces missions, je vous délègue les pouvoirs suivants, en région Sud en France métropolitaine, en Corse et en Outre-mer, sur le périmètre des activités qui vous sont rattachées, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires et des procédures applicables au groupe EDF Renouvelables et notamment celles concernant le budget, les achats et les investissements :

[...]

¹ La Région Sud étant définie par l'ensemble des départements suivants : 01, 03 à 07, 09, 11 à 13, 15, 19, 2A, 2B, 23, 24, 26, 30 à 34, 38, 40, 42, 43, 46 à 48, 63 à 66, 69, 73, 74, 81 à 84 et 87.

² L'Outre-mer étant défini par les territoires suivants : l'ensemble des DROM et des COM.

1
 

2. Concernant les pouvoirs d'action en justice :

- Agir, tant au nom d'EDF Renouvelables France qu'au nom de(s) société(s) de projet dont EDF Renouvelables France est Présidente, avec l'accord du Directeur Juridique du groupe EDF Renouvelables ou l'un de ses délégués, devant toutes les juridictions administratives dans les matières qui entrent dans les compétences des services placés sous votre autorité.

3. Concernant les fonctions de représentation :

- Représenter EDF Renouvelables France, en coordination avec le Pôle Relations Institutionnelles d'EDF Renouvelables, auprès de l'Etat, des collectivités locales et responsables politiques ainsi que de toute société, établissement, association, syndicat, groupement ou organisme divers dont l'activité rentre dans vos missions de développement sur votre territoire ;
- Représenter EDF Renouvelables France dans sa fonction de Présidente de(s) société(s) de projet dans lesquelles EDF Renouvelables France détient des participations et dont elle est Présidente et dont l'activité entre dans vos missions de développement sur votre territoire ; à ce titre, prendre, avec l'accord du Directeur Juridique du groupe EDF Renouvelables ou l'un de ses délégués, toutes les décisions au nom de(s) société(s) de projet dans les limites visées dans la présente délégation.

4. Concernant les Projets :

- Sur le territoire de la Région Sud et Outre-mer, dans la limite d'un plafond de 1 M€ HT par opération, prendre toutes dispositions nécessaires concernant les Projets dépendant des services placés sous votre autorité tant au nom d'EDF Renouvelables France qu'au nom de(s) société(s) de projet dont EDF Renouvelables France est Présidente, en vue de :
 - obtenir une autorisation, un accord, une décision ou une approbation concernant le développement et la construction des Projets; faire tous actes à l'égard de l'administration et des tiers notamment au titre de la réglementation administrative et/ou environnementale applicable;
 - signer toute demande de certificat de projet, demande de permis de construire, demande d'autorisation d'exploiter, demande d'autorisation unique, déclaration préalable, demande « au cas par cas », demande d'autorisation de défrichement, demande de dérogation « CNPN », demande de certificat ouvrant droit à l'obligation d'achat, demande de contrat d'achat d'électricité, ou toute autre demande nécessaire à l'obtention des autorisations nécessaires au développement ou à la construction d'un Projet ;
 - négocier et signer toute demande de PTF (proposition technique et financière) relative à l'accès aux réseaux de transport et de distribution ;
 - négocier et signer tout contrat relatif à la maîtrise foncière des Projets, suivant les modèles validés par la Direction Juridique du groupe EDF Renouvelables, notamment les promesses de bail, les accords de prestations de services portant sur la prospection foncière et les baux
 - répondre à tout appel d'offres, seul ou en groupement, après accord de la Direction *Owner's Representative* d'EDF Renouvelables France ;

- mettre en œuvre les actions pour assurer la sûreté des Projets, en coordination avec la Direction Industrie du groupe EDF Renewables en phase de construction, en appliquant les mesures de sécurité adaptées pour ce type d'ouvrage, notamment en auditant périodiquement les mesures de sécurité des prestataires intervenant sur les Projets; faire tous actes et notamment toutes déclarations à cet effet, y compris la suspension de toute intervention présentant des risques pour les personnes présentes sur site ;
 - pour les Projets validés par le Comité de Direction du groupe EDF Renewables et/ou le Comité d'Engagement du groupe EDF, et en étroite coordination avec la Direction Industrie du groupe EDF Renewables et en accord avec la Direction *Owner's Representative* d'EDF Renewables France, négocier et signer tous contrats de travaux, de fournitures ou de services liés à la construction des Projets ; effectuer toute commande d'exécution s'intégrant dans tout marché-cadre lié à la construction et l'exploitation des ouvrages constituant les Projets ;
- Dans la limite d'un montant annuel dont le plafond reste inférieur à 100.000 € HT, négocier et signer tous contrats de prestations de services nécessaires pour le développement des Projets; à cet effet, mettre à disposition les moyens humains et matériels d'EDF Renewables France ;
 - Faire tous actes d'exécution des contrats visés au présent article ; engager les dépenses y afférentes.

[...]

La présente délégation est accordée pour la durée de vos fonctions de Directeur Régional Sud et Outre-mer concernant les activités terrestres d'EDF Renewables France et pour une durée qui, en tout état de cause, ne saurait excéder celle de mes propres pouvoirs.

[...]

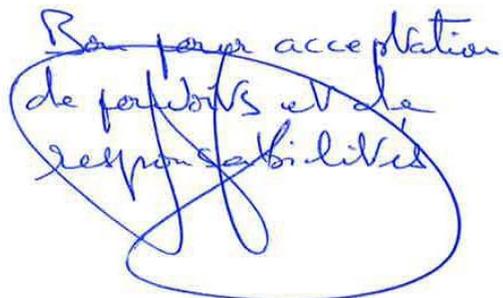
La présente délégation prend effet et annule et remplace toute éventuelle délégation antérieure sur le même périmètre de responsabilité, à compter du 23 janvier 2019.

Fait à Paris La Défense, le 21 mars 2019 en deux exemplaires

Nicolas COUDERC
Directeur Général Adjoint³

Bon pour délégation de pouvoirs


David AUGEIX
Directeur Régional Sud et Outre-mer⁴

Bon pour acceptation
de pouvoirs et de
responsabilités


³ Faire précéder la signature par la mention manuscrite « Bon pour délégation de pouvoirs »

⁴ Faire précéder la signature par la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoirs et de responsabilités »

8 EXTRAIT K-BIS EDF RENOUVELABLES

Greffes du Tribunal de Commerce de Nanterre
4 RUE PABLO NERUDA
92020 NANTERRE CEDEX

Code de vérification : KJ6WTVbbJ
<https://www.infogreffe.fr/controla>



N° de gestion 1991B04782

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 3 novembre 2020

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	379 677 636 R.C.S. Nanterre
<i>Date d'immatriculation</i>	17/10/1991
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	EDF Renouvelables
<i>Forme juridique</i>	Société anonyme
<i>Capital social</i>	226 755 000,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	100 Esplanade du G1 de Gaulle Coeur Défense Tour B 92932 Paris la Défense Cedex
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 30/10/2089
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Président du conseil d'administration - Directeur général - Administrateur

<i>Nom, prénoms</i>	BENSASSON Bruno
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 21/10/1972 à Paris 15 ^e Arrondissement (75)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	41 Boulevard Exelmans 75016 Paris 16 ^e Arrondissement

Directeur général délégué - Administrateur

<i>Nom, prénoms</i>	FYOT Bruno
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 26/10/1961 à Cognac (16)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	968 Chemin Célestin Freinet 06140 Vence

Administrateur

<i>Nom, prénoms</i>	SALHA Bernard
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 28/08/1961 à Pau (64)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	14 Rue Chomel 75007 Paris 7 ^e Arrondissement

Administrateur

<i>Dénomination</i>	EDF DEVELOPPEMENT ENVIRONNEMENT SA
<i>Forme juridique</i>	Société anonyme
<i>Adresse</i>	10 Place de la Défense 92974 Paris La Défense Cedex
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	380 414 482 RCS Nanterre
<i>Représentant permanent</i>	
<i>Nom, prénoms</i>	BUFFON Béatrice
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 21/04/1974 à Vincennes (94)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	13 Rue Pasteur 78110 Le Vésinet

Administrateur

<i>Nom, prénoms</i>	LEVY Jean-Bernard
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 18/03/1955 à Suresnes (92)
<i>Nationalité</i>	Française

Greffé du Tribunal de Commerce de Nanterre

4 RUE PABLO NERUDA
92020 NANTERRE CEDEX

N° de gestion 1991B04782

Domicile personnel 6 Rue Dufrenoy 75116 Paris 16e Arrondissement

Administrateur

Nom, prénoms GIRRE Xavier
Date et lieu de naissance Le 20/02/1969 à Rennes (35)
Nationalité Française
Domicile personnel 2 Rue de l'Ecole de Mars 92200 Neuilly-sur-Seine

Administrateur

Nom, prénoms FELIX Carine
Nom d'usage DE BOISSEZON
Date et lieu de naissance Le 27/07/1976 à Sarcelles (95)
Nationalité Française
Domicile personnel 9 Avenue Sainte-Foy 92200 Neuilly-sur-Seine

Administrateur

Nom, prénoms BIAS Florence
Nom d'usage SCHREIBER
Date et lieu de naissance Le 03/10/1962 à Gaillon (27)
Nationalité Française
Domicile personnel 53 Avenue de la Dame Blanche 94120 FONTENAY SOUS BOIS

Administrateur

Nom, prénoms SEPCHAT Marie
Date et lieu de naissance Le 20/12/1978 à Mamers (72)
Nationalité Française
Domicile personnel 14 Rue Benjamin Fabre 34500 BEZIERS
REPRESENTANT LES SALARIES

Administrateur représentant les salariés

Nom, prénoms HELLSTERN Didier
Date et lieu de naissance Le 27/05/1973 à Lyon 3e Arrondissement (69)
Nationalité Française
Domicile personnel 12 Rue de la Glacière 92250 La Garenne-Colombes

Administrateur représentant les salariés

Nom, prénoms DUJARDIN Antoine
Date et lieu de naissance Le 06/08/1982 à Roubaix (59)
Nationalité Française
Domicile personnel 240 Boulevard Jean Jaurès 92100 Boulogne-Billancourt

Commissaire aux comptes titulaire

Dénomination KPMG S.A
Forme juridique Société anonyme
Adresse Tour Eqho 2 Avenue Gambetta 92066 Paris La Défense Cedex
Immatriculation au RCS, numéro 775 726 417 RCS Nanterre

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement 100 Esplanade du Gl de Gaulle Coeur Défense Tour B 92932 Paris la Défense Cedex

Greffes du Tribunal de Commerce de Nanterre
4 RUE PABLO NERUDA
92020 NANTERRE CEDEX

N° de gestion 1991B04782

<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Prises de participations dans toutes sociétés industrielles et commerciales, en particulier dans le domaine de l'énergie, et dans tout autre domaine, en France et à l'étranger l'achat la vente de tous biens immeubles bâtis ou non, situés tant en France Qu'à l'étranger ainsi que toutes activités annexes et connexes financières immobilières et autres, ayant pour conséquence directes ou indirectes de faciliter cette activité
<i>Date de commencement d'activité</i>	13/09/1990
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

IMMATRICULATIONS HORS RESSORT

R.C.S. Béziers
R.C.S. Montpellier

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Mention du 17/10/1991	La société ne conserve aucune activité à son ancien siège
- Mention du 02/02/1999	Fusion-absorption de l'immobilière Saint Paul (Rcs Nanterre b407539212) - à compter du : 30-12-1998
- Mention du 15/10/2002	Mise en harmonie des statuts avec la loi 2001-420 du 15 mai 2001 de l'assemblée générale du 27/06/2002

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

9 EXTRAIT K-BIS EDF RENOUVELABLES FRANCE

Greffes du Tribunal de Commerce de Nanterre
4 RUE PABLO NERUDA
92020 NANTERRE CEDEX

Code de vérification : p23fQAFaAZ
<https://www.infogreffe.fr/contrôle>



N° de gestion 2001B00892

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 5 novembre 2020

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	434 689 915 R.C.S. Nanterre
<i>Date d'immatriculation</i>	20/02/2001
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	EDF Renouvelables France
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée (Société à associé unique)
<i>Capital social</i>	100 500 000,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	-Coeur Défense-Tour B - 100 Esplanade du Général de Gaulle 92932 Paris la Défense Cedex
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 20/02/2100
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Président

<i>Dénomination</i>	EDF Renouvelables
<i>Forme juridique</i>	Société anonyme
<i>Adresse</i>	Coeur Défense Tour B 100 Esplanade du G1 de Gaulle 92932 Paris la Défense Cedex

Commissaire aux comptes titulaire

<i>Dénomination</i>	KPMG S.A
<i>Forme juridique</i>	Société anonyme
<i>Adresse</i>	Tour Egho 2 Avenue Gambetta 92066 Paris La Défense Cedex
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	775 726 417 RCS Nanterre

SOCIÉTÉ RESULTANT D'UNE FUSION OU D'UNE SCISSION

<i>- Mention n° 44082 du 10/08/2020</i>	Opération de fusion à compter du 06/08/2020. Société(s) ayant participé(s) à l'opération : EDF RENOUVELABLES OUTRE MER, SAS, Coeur Défense Tour B 100 Esplanade du Général de Gaulle 92932 Paris La Défense Cedex (RCS Nanterre 389475294)
---	--

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITÉ ET A L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	-Coeur Défense-Tour B - 100 Esplanade du Général de Gaulle 92932 Paris la Défense Cedex
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	La participation financière directe ou indirecte, par tous moyens, dans toute opération, entreprise, société ou groupement industriel ou commercial, en particulier dans le domaine de l'énergie et dans tout autre domaine, l'achat et la vente de tous biens immeubles, bâtis ou non, situés tant en France Qu'à l'étranger ainsi que toutes activités annexes et connexes, financières, immobilières et autres ayant pour conséquences directes ou Indirectes, de faciliter cette activité assurer tout particulièrement toutes prestations de services dans les domaines relevant de l'activité ci-dessus
<i>Date de commencement d'activité</i>	05/01/2001
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

IMMATRICULATIONS HORS RESSORT

R.C.S. Marseille
R.C.S. Tarascon

Greffes du Tribunal de Commerce de Nanterre
4 RUE PABLO NERUDA
92020 NANTERRE CEDEX

N° de gestion 2001B00892

R.C.S. Toulouse
R.C.S. Béziers
R.C.S. Montpellier
R.C.S. Nantes
R.C.S. Saint-Nazaire
R.C.S. Mende
R.C.S. Lyon
R.C.S. Le Havre
R.C.S. Pointe-à-Pitre

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- *Mention du 10/09/2002*
- *Mention du 13/01/2003*

Mise en harmonie des statuts avec la loi 2001-420 du 15 mai 2001 -
FUSION ABSORPTION DE LA SOCIETE ENERGIE DU MIDI SARL
(RCS BEZIERS B 421044520) A COMPTEUR DU 27/12/2002

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

10 EXTRAIT K-BIS SAS CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE VINS-SUR-CARAMY

Greffes du Tribunal de Commerce de Nanterre

4 Rue Pablo Neruda
92020 Nanterre Cedex

N° de gestion 2010B08602

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 2 décembre 2020

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	529 067 639 R.C.S. Nanterre
<i>Date d'immatriculation</i>	16/12/2010
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	Centrale Photovoltaïque de Vins-sur-Caramy
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée à associé unique (Société à associé unique)
<i>Capital social</i>	5 000,00 Euros
<i>- Mention du 18/07/2018</i>	Continuation de la société malgré un actif net devenu inférieur à la moitié du capital social. Décision du 27/06/2018
<i>- Mention du 11/08/2011</i>	Continuation de la société malgré un actif net devenu inférieur à la moitié du capital social. Décision du 21/06/2011
<i>Adresse du siège</i>	Coeur Défense Tour B 100 Esplanade du Général de Gaulle 92932 Paris la Défense Cedex
<i>Activités principales</i>	Réalisation et exploitation d'une installation solaire photovoltaïque destinée à produire de l'électricité ainsi que toutes activités annexes et connexes.
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 16/12/2109
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Président

<i>Dénomination</i>	EDF Renouvelables France
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée à associé unique
<i>Adresse</i>	100 Esplanade du Général de Gaul - Coeur Défense - Tour B - 92932 Paris la Défense Cedex
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	434 689 915 RCS Nanterre

Commissaire aux comptes titulaire

<i>Dénomination</i>	KPMG S.A
<i>Forme juridique</i>	Société anonyme
<i>Adresse</i>	Tour Egho 2 Avenue Gambetta 92066 Paris La Défense Cedex
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	775 726 417 RCS Nanterre

Commissaire aux comptes suppléant

<i>Dénomination</i>	SALUSTRO REYDEL
<i>Forme juridique</i>	Société anonyme
<i>Adresse</i>	-Tour Egho 2 Avenue Gambetta 92066 Paris La Défense Cedex
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	652 044 371 RCS Nanterre

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	Coeur Défense Tour B 100 Esplanade du Général de Gaulle 92932 Paris la Défense Cedex
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Réalisation et exploitation d'une installation solaire photovoltaïque destinée à produire de l'électricité ainsi que toutes activités annexes et connexes.
<i>Date de commencement d'activité</i>	25/11/2010
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre
4 Rue Pablo Neruda
92020 Nanterre Cedex

N° de gestion 2010B08602

IMMATRICULATIONS HORS RESSORT

R.C.S. Draguignan

Le Greffier



A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial followed by a surname.

FIN DE L'EXTRAIT